

intercountry

Going beyond



Communication sur le Progrès Pacte mondial des Nations-Unis 2020



INTERCOUNTRY ACADEMY

45 rue Aboukir 75 002 Paris - France - +33 (0)1 44 55 38 31 - www.intercountry.com
Siret 488 793 852 00028 - Organisme de formation agréé sous le numéro : 11754076275



Déclaration de soutien

Paris, le 01/10/2020

Depuis la création d'Intercountry en 1992, nous avons à cœur d'offrir à nos clients des prestations de qualité, en respectant des valeurs de progrès, de compréhension interculturelle, de respect de nos clients, partenaires et employés tout en préservant l'environnement. C'est donc dans cet esprit que nous avons adhéré dès 2011 au Pacte Mondial de l'ONU. Ainsi, notre stratégie reflète les valeurs véhiculées par cette institution, et notre plan d'action est guidé par notre engagement d'entreprise citoyenne.

Nous sommes fiers de partager, respecter et de soutenir les 10 principes du Global Compact particulièrement en termes de respect des droits de l'homme et du droit du travail, de lutte contre la corruption, de respect de l'environnement et de la sauvegarde des ressources.

Aussi, nous avons le plaisir de confirmer, par la publication de notre COP (Communication On Progress), notre soutien continu au Pacte Mondial et d'intégrer ces principes à notre management, de promouvoir ces engagements auprès de nos collaborateurs, clients et fournisseurs,

Eric WROBLEY

Managing Director



Le groupe Intercountry

Depuis 25 ans, le Groupe Intercountry est spécialisé dans le domaine de la formation langues avec une méthode basée sur des solutions en situation présentielle et distancielle, individuelles et collectives, où la mesure et l'optimisation de la progression sont essentielles.

Notre groupe est composé d'une équipe de plus de 350 formateurs, qualifiés et véritablement impliqués dans la réussite et l'atteinte de nos objectifs. Nous sommes très heureux de permettre à nos apprenants de renforcer leur capacité à communiquer en anglais, français, espagnol, portugais, allemand et italien, de les voir prendre confiance en eux et progresser.

Nous accompagnons, chaque jour, nos clients dans leurs projets de formations, la définition de leurs besoins, la mise en place d'un plan de financement, mais aussi dans le déploiement et le suivi des formations choisies.



Qualification ISQ-OPQF

Intercountry-ICB est certifié depuis 2007 par la Qualification ISQ – OPQF. Cette qualification est délivrée selon des critères rigoureux : respect de la réglementation et du code de déontologie, adéquation des compétences et des moyens techniques et humains aux actions de formation, satisfaction des clients, pérennité financière

Ce Certificat de Qualification Professionnelle des Organismes de Formation valide nos processus de qualité



Datadock

Nous sommes référencés Datadock et nous permet d'attester de notre conformité de vis-à-vis des 6 critères qualité de la loi sur le financement de la formation professionnelle.



Ecovadis : Entreprise eco-responsible

Intercountry a obtenu la qualification **Silver** par EcoVadis – Supplier Sustainability Ratings – plateforme collaborative offrant des évaluations de la performance développement durable des fournisseurs. En 2020 nous avons renouvelé cette certification.



Great Place To Work

Intercountry participe à l'enquête de Great Place To Work® afin de faire évaluer la qualité de travail de son organisation par ses collaborateurs. Intercountry a un Trust Index de 60%, la moyenne en France étant 40%.

Intercountry a créé une commission « Bien-être » qui veille à l'épanouissement professionnel et personnel de ses collaborateurs.

Droits de l'Homme et conditions de travail

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence*
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme*
- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective*
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire*
- 5. L'abolition effective du travail des enfants*
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Engagements et objectifs

Dans le cadre de l'ensemble de nos formations, Intercountry travaille avec des formateurs résidant en France mais aussi à l'étranger. L'entreprise veille à respecter les normes internationales du travail, la convention collective nationale des organismes de formation mais aussi les principes du droit international pour ses collaborateurs résidant en France et à l'étranger.

Intercountry est fière de permettre à des personnes de toutes origines, quelque que soit leur lieu de résidence, ainsi qu'à des personnes handicapées, d'accéder à un emploi.

En permanence à la recherche de nouvelles compétences, Intercountry publie régulièrement des offres d'emploi, dans différents bassins d'emploi, et recrute des personnes d'origines diverses afin de mettre les apprenants en relation avec des formateurs enseignant leur langue et leur culture maternelles.

Actions

Parité hommes/femmes

L'entreprise Intercountry respecte depuis sa création la parité hommes/femmes au sein de sa structure. Le nombre de femmes travaillant chez Intercountry représente près de 60% des collaborateurs en 2019, et 40% font partis du comité de pilotage de l'entreprise.

Formations et développement des compétences

Depuis 2017, chaque salarié effectue un entretien annuel avec son supérieur hiérarchique. Durant cet entretien, il est décidé conjointement des axes d'améliorations à apporter à chaque salarié. Ensuite, notre département des ressources humaines se charge de proposer à nos salariés une formation correspondant aux axes d'amélioration préalablement définis. Le but est de faire évoluer les compétences de chacun de nos salariés et de les faire évoluer en tant qu'être humain.

Nous allons déployer en 2020 un vaste plan de formation aux langues étrangères au sein de notre effectif.

Pratiques managériales

Intercountry attache beaucoup d'importance à la liberté d'expression de ses collaborateurs. Cela se traduit notamment par :

- Un entretien annuel réalisé avec le manager. Cet entretien permet d'évaluer le travail réalisé par le collaborateur mais aussi de discuter de son bien-être au travail.
Une attention particulière est accordée aux facteurs de stress afin de les détecter au plus tôt.
- Des réunions d'équipes régulières.
- Des réunions informelles où la direction se tient à l'écoute de son équipe dès que cela est nécessaire.
- La mise en place de la « commission bien-être », réunissant des collaborateurs d'origines et de statuts différents.

Actionnariat salarié

En 2020, nous avons profondément modifié la gouvernance de l'entreprise en permettant le développement de l'actionnariat salarié. Une société a été créée (INTERCOUNTRY SHAREHOLDERS) et ce sont près de 50 salariés qui ont accepté de prendre part à ce projet.

Le succès de cette opération d'actionnariat salarié montre également l'attachement important qu'ont les employés vis-à-vis d'Intercompany et des valeurs que nous portons.

Well-being Commission et Great Place to Work®

Depuis sa création en 2013, la commission du bien-être (Well-being Commission) a mené de nombreuses actions visant à améliorer, par des actions concrètes, la satisfaction au travail de l'ensemble des collaborateurs. Des moments d'échanges ont ainsi été mis en place pour créer des liens entre collaborateurs pratiquant le télétravail, autour de coffee-breaks virtuels, de concours photo ou de chaînes d'envoi de cartes postales.

Ces projets ont pour but de renforcer la satisfaction de nos salariés au sein de notre société. De plus, il a été mis en place, dans nos différents centres des formations de médecine du travail traitant de l'ergonomie au travail face aux écrans.

En 2020, nous avons également mis en place une campagne volontariste d'information aux risques liés au télétravail. Ceci représente une part importante de nos conditions de travail de nos salariés, accentué encore par les mesures sanitaires dues au covid-19.

Le bien-être du salarié est au centre de nos préoccupations car nos collaborateurs sont les principaux vecteurs de notre image de marque auprès de nos partenaires.

Accord d'intéressement

Depuis juin 2012, l'entreprise Intercompany a signé avec ses salariés un accord d'intéressement afin que chaque salarié puisse recevoir un pourcentage des bénéfices générés par l'entreprise.

Mise en place d'un CSE

Intercompany a mis en place un CSE dans le but d'intensifier les échanges avec l'ensemble du personnel.

Responsabilité globale et engagement associatif

Depuis 2017 Intercountry soutient l'œuvre d'orient en fournissant des parcours de langues. Cette opération est reconduite en 2020 vers les réfugiés en France pour leur permettre de développer l'apprentissage du Français.

Développement

Intercountry va s'investir dans l'obtention de la certification QUALIOP1 et va ainsi améliorer plus avant ses process, la satisfaction des apprenants

Principes relatifs à l'environnement

- 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement*
- 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement*
- 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement*

Engagements et objectifs

Intercountry veille à exercer et à développer son activité dans le respect de l'environnement. L'entreprise a dès l'origine mis en place un dispositif de formations à distance permettant de limiter l'impact sur l'environnement.

Par ailleurs, nos formations présentielles sont situées dans les grandes villes (Paris, Bordeaux et Marseille) et l'ensemble de nos formateurs utilisent les transports en commun, faiblement polluant limitant les émissions de CO₂.

Actions

Procédures internes durables

➤ Développement des visioconférences gotomeeting

L'ensemble de nos salariés est sensibilisé à la problématique du développement durable.

Si nous avons une part importante de nos cours par téléphone, nous avons déployé en 2020 une solution de visioconférence basée sur gotomeeting. Tous nos cours en distanciels sont maintenant effectués en visioconférence par ce système.

Le Covid-19 a également eu un impact sur la réalisation des cours en présentiel. Nous avons offert à nos clients la possibilité de convertir ces heures de présentiel en visioconférence avec un impact positif sur notre empreinte carbone.

➤ **Ecoconception**

Nous avons entrepris en 2020 une démarche d'écoconception de nos supports destinés aux formations présentielles. Ceux-ci sont élaborés en visant notre sobriété dans l'utilisation des pages destinées à la formation des apprenants. En outre ces documents sont remis préférentiellement au format électronique.

En cas de demande expresse du client, nous imprimons ces documents sur du papier ecolabellisé.

Le papier, le carton, le plastique et le verre sont triés quotidiennement. Les piles, batteries et cartouches d'encre vides sont également recyclées. De la même manière, nous n'utilisons pas de gobelets en plastique pour le café mais des mugs. En quittant chaque pièce, les collaborateurs éteignent les lumières ainsi que les appareils électriques et électroniques.

➤ **Un contrôle des émissions de CO₂**

Intercountry encourage l'utilisation des nouvelles technologies pour le travail et les échanges à distance.

Nous avons développé plus encore le télétravail. Tous nos salariés bénéficient de tout ou partie de leur temps de travail en distanciel.

Intercountry a décidé de mettre en place à partir de 2014 un indicateur permettant de suivre la quantité de CO₂ émise pour chaque heure de formation dispensée, quantifiant ainsi de façon tangible les efforts entrepris depuis plusieurs années.

Notre groupe a des bureaux à Paris, Bordeaux et Madrid, trois de ses quatre villes ont des transports en commun qui émettent des faibles émissions en CO₂ (métro, tramway, RER etc.) et l'ensemble de nos formateurs présentiels les utilisent prioritairement.

Développement

Nous prévoyons la mise en place en 2021 d'un nouveau système de e-learning qui pourra apporter de nombreuses utilisations sur des formations qui jusqu'à présent n'en bénéficiaient pas encore.

Cette nouvelle interface va étendre notre utilisation de supports numériques au détriment des supports physiques.

Principe relatif à la lutte contre la corruption

10. *Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

Engagements et objectifs

Nous respectons la confidentialité des dossiers de chacun de nos clients, aucune information n'est divulguée sans leur accord.

Nous sélectionnons, avec soin les entreprises avec lesquelles nous travaillons et leur demandons de s'engager à ne pas divulguer les informations confidentielles.

Aucune entreprise prestataire de service n'est retenue sur des critères subjectifs mais par une étude approfondie de la qualité et du prix annoncé sur le devis en conformité avec un cahier des charges prédéfini, précis et identique pour tous.

Avec la mise en place des Lois dites « RGPD » Intercountry a une démarche volontariste sur la confidentialité des données et leur exploitation